

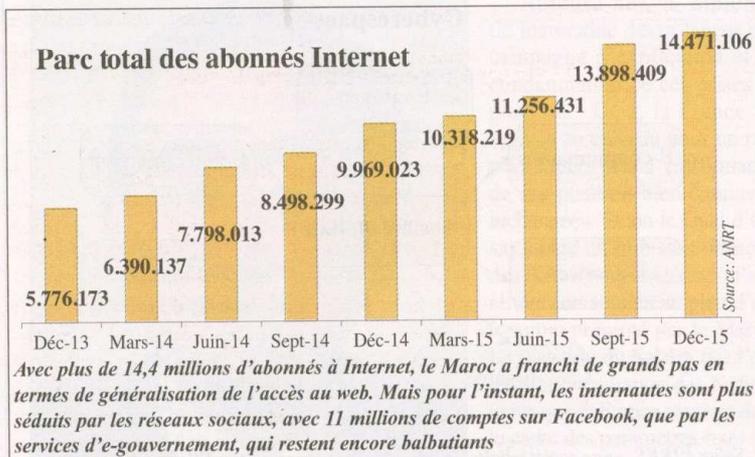
## Société digitale

## Comment le Maroc négocie le virage numérique

- L'interdiction de la VoIP cristallise l'émergence d'une puissante communauté digitale
- Internet, outil fonctionnel indispensable et véritable gisement de croissance
- Les internautes utilisent plus les réseaux sociaux que les services de e-gouvernement

C'EST l'un des principaux sujets d'actualité. L'interdiction de la VoIP continue de faire des vagues. La mobilisation s'organise depuis quelques semaines pour protester contre ce qui est considéré comme une «atteinte à un droit fondamental». Cette montée au front a permis de braquer les projecteurs sur une véritable communauté digitale marocaine. Les actions des anti-interdiction sont coordonnées sur les réseaux sociaux. Des opérations de dislike des pages Facebook des opérateurs télécoms, des campagnes tournant en dérision leurs slogans publicitaires, boycott du concours Maroc Web Awards... Cela témoigne de l'importance que constitue une fonctionnalité Internet dans un monde marqué par l'avènement de la société digitale. C'est dire tout le pouvoir accordé par le web en termes de mobilisation et de pression.

Aujourd'hui, «Internet est bien un game-changer. Ses utilisateurs mènent le jeu», peut-on lire dans l'étude sur la «révolution



riches et les info-pauvres, les haut-débit et les zéro-accès, les connectés et les déconnectés de l'univers digital), selon le rapport de l'IRES. Si le Maroc a franchi de grands pas en termes de généralisation de l'accès à Internet, avec plus de 14,4 millions d'abonnés, d'autres obstacles sont encore à aplanir afin d'ancrer le pays dans la marche vers la société digitale.

Les données de l'Icann le montrent clairement. Le Maroc, qui se retrouve à la 54e place des pays à fortes frictions, est classé parmi les pays ruraux en développement comme les Philippines et le Nigéria (cf. www.leconomiste.com). Sur le dossier du blocage de la VoIP, l'ANRT a présenté des arguments légaux. Le régulateur télécom a rappelé que «l'acheminement de tout trafic téléphonique à destination du client final ne peut être assuré que par des exploitants de réseaux publics de télécommunication». Mais les anti-interdiction ne l'entendent

en vidéoconférence, travail en réseau... autant d'opportunités professionnelles qui ont été impactées par cette interdiction. C'est dire le poids économique des logiciels sur Internet. «Le rôle de la data en tant que futur levier de croissance a été confirmé en 2015», selon CFG Bank, citée dans notre édition du 3 mars dernier. Dans le monde, l'écono-

mie numérique génère des sommes faramineuses, estimées en 2016 à près de 4,2 milliards de milliards de dollars. C'est dire toutes les opportunités qui s'offrent au Maroc, qui vient de boucler la première stratégie numérique et se lance dans une deuxième phase à l'horizon 2020.

Une étude commanditée par l'Icann a montré que «les pays africains peuvent augmenter leur PIB de 2 à 3% en réduisant les barrières à l'économie numérique» (cf. www.leconomiste.com). Pour l'instant, la situation au Maroc reste plutôt mitigée. «Alors que le pays ambitionne de faire des technologies de l'information un vecteur de développement économique, les internautes marocains utilisent davantage les réseaux sociaux que les services en ligne dédiés à l'e-gouvernement et l'e-commerce», selon l'étude de l'IRES sur «la révolution digitale». □

M.A.M.



Pour réagir à cet article:  
courrier@leconomiste.com

## Enjeux sécuritaires

AU-DELÀ des aspects réglementaires, le passage vers la société digitale pose une série de problématiques d'ordre social et surtout sécuritaire. Car, «de chemin vers cette société n'est pas sûr, du fait de la montée de la cybercriminalité», peut-on lire dans le rapport de l'IRES. Ce document indique que des plateformes comme Facebook, Skype, Twitter... «peuvent renforcer les solidarités traditionnelles et accélérer la transition numérique, mais risquent tout autant d'ouvrir une brèche à la radicalisation islamique». Il s'agit de l'un des sujets qui suscitent la polémique au niveau international, notamment à cause de l'interpénétration entre la liberté d'accès à Internet, le droit de protection des données personnelles et l'impératif de la vigilance sécuritaire. Plusieurs rapports ont montré que des cellules terroristes ont coordonné leurs actions via des réseaux sociaux. Le bras de fer entre la FBI américain et Apple concernant le décryptage de l'iPhone de l'un des terroristes impliqués dans l'attentat de San Bernardino en est une illustration. □

digitale», contenue dans le rapport annuel de l'Institut royal des études stratégiques (IRES). Le débat autour de l'interdiction de la VoIP ne se limite pas au simple «droit d'accès aux communications gratuites». L'enjeu est beaucoup plus vaste, dans la mesure où il s'agit de tracer le cap dans un cyberespace en pleine mutation. «La fracture numérique qui traverse le monde amplifie et accélère l'écart croissant entre les info-

pas de cette oreille. C'est l'une des illustrations des conflits de l'ère digitale. Car, plus qu'une nouveauté technologique, Internet est devenu un outil fonctionnel indispensable, avec des retombées économiques, sécuritaires et sociétales. Plusieurs messages de protestation contre le blocage de la VoIP mettaient l'accent sur le lien entre cet outil technologique et leur employabilité. En effet, entretiens d'embauche sur Skype, réunions

## Société digitale

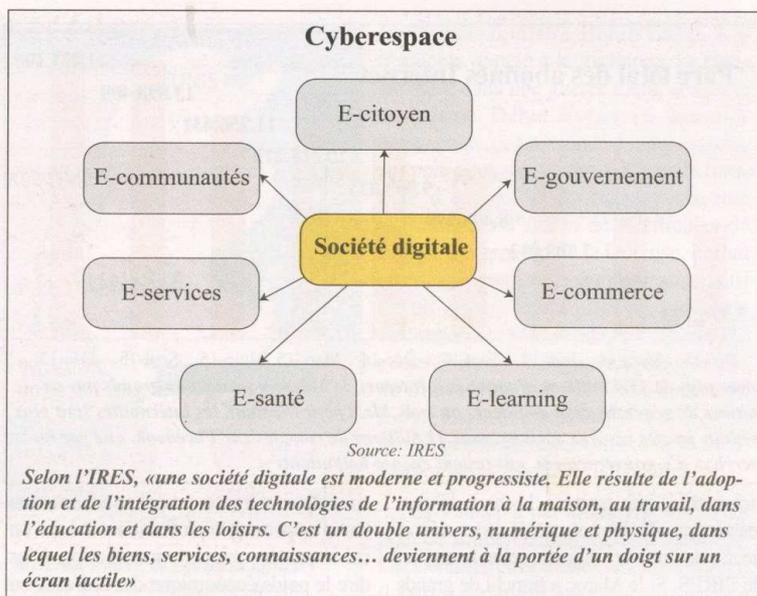
## Des opportunités à saisir, mais il faut s'y préparer!

• La faiblesse de l'infrastructure de connexion peut freiner les implantations au Maroc

• Nécessité de pôles d'excellence avec fort potentiel à l'export

• De nouveaux canaux pour défendre les intérêts stratégiques

«L'UTILISATION des technologies de l'information facilite non seulement l'accès à la consommation, à l'éducation et aux services, mais améliore aussi le processus démocratique». Le constat de l'Institut royal des études stratégiques dans son rapport annuel montre les opportunités qu'offre la société digitale, devenue une réalité à laquelle aucun pays ne peut échapper. Car, «les flux exponentiels d'informa-



tions et le développement des hardwares et des softwares ont fait entrer le monde dans une révolution systémique sans précédent»,

selon ce document. C'est une véritable mutation de la société, qui se concrétise à une vitesse tranchant avec le processus lent qui a marqué la précédente révolution industrielle, ayant permis la reconversion des travailleurs pour mieux s'adapter aux nouvelles réalités économiques. C'est dire tous les défis qui se posent au Maroc pour éviter que la fracture numérique ne se creuse davantage par rapport aux autres pays.

mation, avec un fort potentiel à l'export», selon le rapport de l'IRES. D'où l'importance des technopôles, ceux de Casablanca et Rabat entre autres, dans le développement d'un écosystème favorisant l'intégration de différentes filières liées à l'économie numérique. Surtout que ce secteur «est porteur de nouveaux emplois, tant dans la production, la distribution et les services TIC, que dans les domaines connexes, comme le recyclage des déchets électroniques», peut-on lire dans ce document.

Au niveau gouvernemental, «la dématérialisation des données publiques contribuerait à fluidifier une administration souvent engorgée». Si le gouvernement avait annoncé plusieurs chantiers dans ce sens, notamment dans le domaine de l'état civil, les services les plus aboutis sont ceux lancés par la direction des Impôts, comme la télédéclaration et le télépaiement, en dépit de certains couacs. L'expérience du paiement de la taxe automobile sur Internet ou dans les guichets bancaires a justement permis de soulager les fonctionnaires du fisc et d'éviter aux citoyens les interminables files d'attente.

Globalement, l'étude réalisée par l'IRES a mis l'accent sur une série d'actions prioritaires à mener par le Maroc afin de réduire la fracture numérique. Sur le court terme, il s'agit de «promouvoir

## Préparer la reconversion

AU-DELÀ des actions à mener à court terme, le rapport de l'IRES propose une série de mesures qui s'étalent sur plusieurs années. Il s'agit notamment «d'accompagner la digitalisation tant pour accélérer ses effets bénéfiques sur l'économie et la société que pour en atténuer les nuisances». Ceci est d'autant plus important que la révolution digitale n'est pas seulement porteuse d'opportunités. Mais également de grandes menaces en termes d'employabilité si ce virage n'est pas bien négocié. Car, «l'automatisation croissante, qui ouvrirait une ère d'abondance, va tout d'abord détruire des emplois à un rythme sans doute supérieur aux capacités de reconversion. □

L'étude réalisée par l'IRES pointe «le risque de perte de vitesse dans la course à la digitalisation économique, du fait de l'infrastructure de connexion à haut débit, qui peut décourager autant les initiatives locales que les désirs d'implantation au Maroc». Certaines actions ont été déjà déployées pour résorber le gap dans le cadre du plan Maroc Numérique, notamment en matière de «généralisation de l'usage et de l'équipement en technologie de l'information des acteurs de l'enseignement ou d'autres catégories socioprofessionnelles». C'est le cas notamment de l'opération des tablettes au profit des étudiants qui avait suscité la polémique ou encore le programme Moussanada TI piloté par l'ANPME. Mais au-delà de ces initiatives, l'objectif de la réduction de la fracture numérique passe par «l'émergence de pôles d'excellence en technologie de l'infor-

les offres d'équipement en technologie de l'information à des prix accessibles». A cela s'ajoute la nécessité de «doter le pays d'une stratégie de cyberdéfense, destinée à la fois à lutter contre la criminalité, à soigner sa e-réputation et à développer une e-diplomatie au service de ses intérêts stratégiques». Sur ce point, le dernier Conseil des ministres, tenu à Laâyoune, a connu l'adoption d'un projet de décret définissant les procédures de protection des systèmes d'informations sensibles. C'est l'administration de la Défense nationale qui se chargera de l'élaboration des règles et des normes de sécurité relatives à ce domaine. □

M. A. M.

Pour réagir à cet article:  
courrier@leconomiste.com